



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 26 juin 2018

LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE

L'État poursuit son soutien à la transition numérique de la Polynésie française

Dans le cadre du fonds exceptionnel d'investissement pour l'année 2018, la Ministre des Outre-mer a décidé d'accorder au Pays deux nouvelles subventions pour soutenir et accompagner le déploiement du haut débit en Polynésie française :

- **310 262 530 francs XPF** pour le câble Manatua qui reliera prochainement Tahiti à Samoa, Rarotonga, Aitutaki et Niue en vue de sécuriser le système international et domestique Honotua ;
- **47 732 697 francs XPF** pour les études de faisabilité du « Pacific DigiPol », un espace de convergence numérique participant à l'émergence d'un écosystème digital sur le Fenua.

Je vais assurer la mise en œuvre de ces subventions en coordination étroite avec le Président du Pays. Elles doivent être engagées avant la fin de l'année.

Par ailleurs, comme l'ont indiqué le Premier Ministre et la Ministre des Outre-mer, lors de leur récentes rencontres avec le Président du Pays, ces subventions viendront en complément de l'intervention financière qui a été décidée en faveur de la Polynésie française, grâce à une prochaine contractualisation avec l'agence du numérique. Cet appui complémentaire se fera à hauteur **1.193 milliard francs XPF**. Les conditions de cette intervention financière et le calendrier sont en cours de définition.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr